Image not found or type unknown

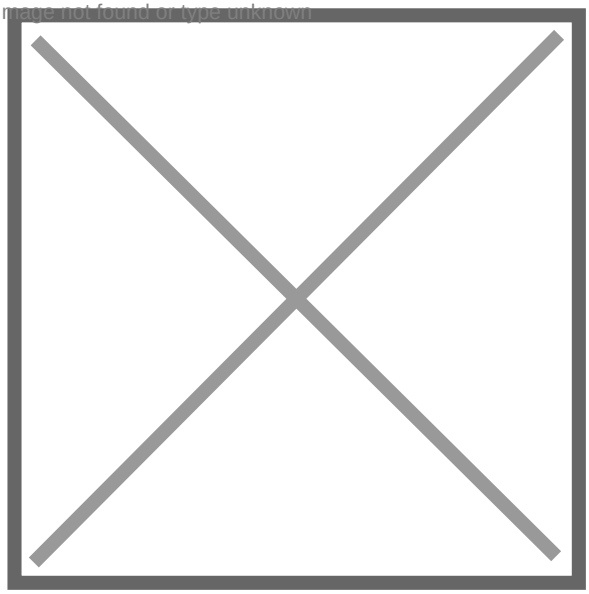

RELIQUAT DE 57 JOURS AUPRES DE POLE EMPLOI

Par **RADIHA**, le **09/12/2015** à **12:10**

Bonjour,

Pôle Emploi m'envoie un courrier me disant que j'ai un reliquat de 57 jours, pour que mon Aide au Retour à l'emploi (ARE) de 624,15 € /mois, s'achève. Que vais-je percevoir, et la somme de ce que je vais toucher ?

J'ai 58 ans, TH (Travailleur Handicapé). J'ai fais des demandes professionnelles partout, en vain.

Que dois-je faire ?

Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés